

N°	2	1	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix Le lundi 18 octobre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
-Décision budgétaire modificative n°1- 2010	Etaient présents ce jour : MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, PECQUERY, SENEAL, VANSEVENANT. Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL, MM. DAVERGNE, JACOB (pouvoir à M. PECQUERY), JUMEL, MAQUET, MAUGEZ.
DATE DE LA CONVOCATION :	- Décision budgétaire modificative n°1-2010 M. BILLARD présente le projet de décision budgétaire modificative n°1 (DBM n°1). Il précise qu'il ne s'agit que d'une réaffectation d'un montant de 19 500€ de la ligne 6574 vers la ligne 617. Les 19 500€ réattribués à la ligne 617 permettent d'atteindre 24 500€ sur cette ligne. Dans le cadre du lancement de l'étude sur la gouvernance qui aura lieu avant la fin d'année et dans l'hypothèse où un acompte serait demandé, il est plus sûr d'avoir sur la ligne une somme substantielle pour une éventuelle dépense.
9 septembre 2010	
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	9
	<i>Le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, adopte la décision budgétaire modificative n°1 et décide que les budgets seront votés au CHAPITRE BUDGÉTAIRE.</i>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY